



Charte des candidat·e·s et élu·e·s socialistes

En tant que candidat·e socialiste, je m'engage par ma signature :

À respecter, promouvoir et porter les valeurs défendues par le Parti socialiste neuchâtelois ;

À respecter les règles et principes promus par le parti ;

À agir dans le cadre des statuts du PSN ;

À respecter la présente Charte pendant la campagne et une fois élu·e ;

À participer à la mise en œuvre des décisions du parti ;

À respecter les règles de campagne édictées par le Comité cantonal ;

À mener activement campagne aux côtés des autres candidat·e·s socialistes, notamment :

- en prenant part aux actions et stands mis en place dans le cadre de la campagne ;
- en m'engageant au sein de ma section en faveur de la campagne ;
- en participant à la mobilisation des membres du PSN et de l'électorat ;

À soutenir et respecter les autres candidat·e·s socialistes ;

À ne pas mener de campagne personnelle au sens du règlement annexé ;

À participer à la vie du parti en m'engageant notamment au sein des organes et des commissions du PSN et de ma section ;

À honorer mes cotisations de membre et d'élu·e auprès de ma section et du PSN.

Par ma signature, j'affirme :

- ne pas être l'auteur·e de délits ou d'infractions pénales graves ;
- être en règle avec mes obligations fiscales.

Si des manquements graves aux présents engagements devaient être constatés par le Comité cantonal, je m'engage à renoncer à mon mandat d'élu·e en démissionnant de celui-ci.

Nom et prénom

Lieu et date

Signature